

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Compteurs communicants : L'intérêt des consommateurs court-circuité !

L'UFC-Que Choisir regrette la décision hâtive d'Eric BESSON de généraliser les compteurs communicants, appelés à remplacer les 35 millions de compteurs électriques actuels, dès lors que ces compteurs sont aujourd'hui sans avantage décisif pour le consommateur et qu'ils pourraient lui coûter très cher.

- **Une décision précipitée face aux errements de l'expérimentation :**

La décision de généralisation a été prise bien que les objectifs assignés aux expérimentations menées en Touraine et à Lyon n'ont pas été atteints. Le planning des poses n'a pas été tenu et de nombreuses défaillances techniques ont été relevées (les compteurs sautaient un peu trop facilement et la télétransmission des données ne se faisait pas). Mais au-delà de ces difficultés techniques, l'impact sur la maîtrise de la demande énergétique n'a pas été évalué. En effet, contrairement à ce que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé le 7 juillet dernier, Linky n'a pas permis aux consommateurs, à qui a été imposée l'expérimentation, de réduire leur facture.

- **La maîtrise de la consommation énergétique : la grande oubliée !**

Contrairement à l'engagement pris dans la loi Grenelle 1, les compteurs communicants ne permettent pas aujourd'hui aux consommateurs de « mieux connaître leur consommation d'énergie en temps réel et ainsi de la maîtriser ». Pour maîtriser sa consommation d'électricité, il est indispensable de disposer, dans l'espace de vie, d'informations en temps réel sur sa consommation ainsi qu'un bilan de sa consommation, c'est ce que l'on appelle l'affichage déporté. Après l'ADEME, le médiateur de l'énergie, la FNCCR et l'UFC-Que Choisir, la présidente du groupe de travail gouvernemental « Ménages » sur l'efficacité énergétique l'a réclamé mais le gouvernement reste sourd à cet avantage pourtant décisif pour le consommateur. Bien décidés à faire de ce nouveau compteur leur poule aux œufs d'or, les fournisseurs d'électricité entendent proposer cet affichage en temps réel comme un service payant... Quelle belle idée du développement durable et de la possibilité pour tous, notamment les plus modestes, de maîtriser leur consommation électrique !

- **Une gratuité loin d'être assurée :**

Malgré l'engagement pris d'une gratuité pour les consommateurs, tout porte à croire que ceux-ci le paieront via le TURPE (le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité), le prix exorbitant de l'appareil. En effet, le coût de l'appareil est particulièrement élevé (entre 120 euros et 240 euros par compteur<sup>1</sup>) si l'on compare avec les exemples étrangers (80 euros en Italie, où ce dernier est financé par le fournisseur Enel).

Les vrais bénéficiaires du déploiement de 35 millions de compteurs communicants seront donc le gestionnaire de réseau qui verra notamment diminuer ses coûts de relève des compteurs, et les fournisseurs d'électricité qui pourront multiplier les offres tarifaires et taxer au prix fort le moindre dépassement.

Refusant que la généralisation des compteurs communicants se fasse au détriment des consommateurs, l'UFC-Que Choisir réitère ses demandes :

- Imposer la mise à disposition gratuite pour les consommateurs des informations permettant de maîtriser mieux sa consommation d'énergie via un affichage déporté.
- Refuser tout financement du déploiement qui soit supporté, directement ou indirectement, par le consommateur.

**CONTACT PRESSE : 01.44.93.19.84**

<sup>1</sup> ERDF annonce que le déploiement coûtera 4 milliards d'euros soit 120 euros par compteur quand la FNCCR parle d'un budget de déploiement 2 fois supérieur